



AéroClub du Haut Comtat et de la région

Aérodrome de Valréas-Visan



Code N° 12-084-10020

COMPTE RENDU réunion SGS du 20 mars 2019

Une réunion de Sécurité s'est tenue au club-house le mercredi 20 mars 2019.

Étaient présents :

- Alain RODARI Chef Pilote
- Daniel CHAMPANHET Instructeur et référant sécurité
- Jean-Luc MATHIEUX Président

1. REX FFA

- a. Même si le REX est limité aux seuls avions du club, il sera rajouté 2 types d'aéronefs sur le REX (« autre » & « autre ULM »). Il sera alors demandé à tous les membres de l'aéroclub de remplir un REX lors d'un accident ou incident avec un avion club, mais aussi pour tout incident mineur avec un avion de propriétaire. Cela permettra d'augmenter la sécurité au sol et en vol de tous les membres. Pour les aéronefs propriétaires (non-club), cela ne les dispensent bien évidemment pas de remplir leur propre REX (FFA ou FFPLUM) en cas d'incident ou accident majeur.
- b. Vérifier s'il est possible de paramétrer le REXFFA pour qu'à la clôture d'un REX, il soit automatiquement envoyé à tous les membres.
- c. Faire un mailing à tous les membres pour bien expliquer son fonctionnement.
- d. Modifier le lien REXFFA sur notre site achc.fr pour qu'il soit plus clairement et facilement accessible.

2. BIA

Il semble qu'un oubli très fâcheux ait été fait : les 6 candidats au BIA devaient s'inscrire auprès de l'académie d'Aix-Marseille avant le 13 mars. Or, ça n'a pas été fait.

Un mail a été envoyé à l'académie, sans réponse à ce jour.

- a. On va attendre le retour à ce mail
- b. JLM va contacter le CRA pour voir s'ils peuvent faire quelque chose.

3. ULM

- a. Richard DOLLINGER propose de louer son ULM NINJA pour l'école. Une convention de location devra être établie. Et il faudra clarifier l'assurance « casse » et l'affiliation à la FFA (Ce Ninja est actuellement assuré auprès de la FFPLUM).

Réunion SGS – 20 mars 2019 – rév. 0

ACHC : Association N° W842000467, déclarée en préfecture du Vaucluse le 22/02/1956 – SIRET 429 451 263 00025

adresse : 1253 Chemin des Abeillers 84820 VISAN ; Tél 04 90 41 91 71 et 07 68 59 86 69

Courriel : achc@free.fr ; Web : www.achc.fr ; Declared Training Organization: DTO N° FR.DTO.0118



AéroClub du Haut Comtat et de la région

Aérodrome de Valréas-Visan



Code N° 12-084-10020

- b. Les 2 instructeurs se renseignent sur la formation instructeur ULM. L'aéroclub pourra prendre en charge cette formation.
- c. Demander à Jean-Patrick GILBERT pour l'école dans un premier temps
- d. Les instructeurs seraient plus utiliser pour les lâchés ou remises à niveau

4. **TOLÉRANCES de POTENTIEL MOTEUR :**

- a. Voir comment bloquer les réservations sur OF pour éviter l'utilisation des tolérances de potentiel moteur
- b. Faire un mailing de rappel général
- c. Faire un mailing de rappel personnalisé à Vincent E.

5. **Visite Médicale**

- a. Mailing de rappel des dates de validité des visites médicales et des conséquences en cas d'accident + comment mettre à jour ces dates sur OF
- b. Demander à chacun copie du certificat.